RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 528599C2-4BD4-4F23-982C-1F291CE582CB

ABC BATTERIES
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 24 rue Vincent Auriol
85000 LA ROCHE SUR YON
802 341 511 RCS LA ROCHE SUR YON

EXTRAIT DE LA DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 30 JUIN 2025

[*]**

PREMIERE DÉCISION

Les associées constatent qu'aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement ce jour, Monsieur Louis-Marie CHUPIN a procédé aux cessions suivantes :

- Cession de 360 parts sociales, numérotées de 1 321 à 1 680, au profit de la société FIVE IN ONE, d'ores et déjà associée,
- Cession de 360 parts sociales, numérotées de 1 681 à 2 040, au profit de la société CNCH, d'ores et déjà associée.

DEUXIEME DÉCISION

Comme conséquence de la décision qui précède, les associées décident à l'unanimité de modifier de la manière suivante les dispositions de l'article 8 des statuts :

« Article 8 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est actuellement fixé à la somme de QUARANTE MILLE EUROS (40 000 €).

Par suite des cessions de parts sociales intervenues le 27 avril 2018, le 31 août 2018, le 31 mai 2024, et le 30 juin 2025, et de l'apport intervenu le 20 mars 2024, il est divisé en 4 000 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement libérées, réparties comme suit :

*A **la société CNCH***
à concurrence de 1 160 parts sociales
portant les numéros 1 à 800 et 1 681 à 2 040
ci1 160 parts

*A **la société FIVE IN ONE***
à concurrence de 2 840 parts sociales
portant les numéros de 801 à 1 680 et de 2 041 à 4 000
ci2 840 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social 4 000 parts »

Docusign Envelope ID: 528599C2-4BD4-4F23-982C-1F291CE582CB

TROISIEME DÉCISION

Les associées prennent acte de la démission de Monsieur Louis-Marie CHUPIN de ses fonctions de cogérant, à compter ce jour, et ce sans préavis et décident à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.

[*]**

CINQUIEME DÉCISION

Les associées décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs à la société BDO AVOCATS ATLANTIQUE, Société d'Avocats, sise [redacted] pour remplir toutes formalités de droit, avec faculté de subdélégation.

[*]**

« Certifié Conforme »
Le Gérant

DocuSigned by:
[redacted]
7D215AAE45BA445...